

REPUBLIQUE DU NIGER

*Fraternité - Travail - Progrès*



MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES  
SOCIALES

NIGER

## MEMORANDUM

### 13.1 Couverture Sanitaire Universelle :

Réorientation des systèmes de santé vers les soins de santé primaires,  
fondement résilient de la couverture sanitaire universelle

Le Niger s'aligne à la déclaration faite par l'Eswatini au nom des 47 pays de la région Africaine de l'OMS faite sur le point 13.1 sur la Couverture sanitaire.

La couverture universelle (CSU) exige de repenser la façon dont nous investissons dans la santé.

Au Niger, depuis des décennies, les investissements ont été répartis selon des maladies spécifiques mais ce type d'investissement exclusif est en train d'être dépassé dans le cadre de la CSU.

Le catalyseur du changement est notre capacité à mettre en commun nos ressources pour avoir un impact sur l'ensemble de la communauté par l'amélioration des systèmes de santé, au lieu de se concentrer sur des interventions médicales au cas par cas.

Malheureusement d'autres défis sont présentés par le nombre croissant de situations d'urgence sanitaire, notamment les conflits violents et les catastrophes naturelles qui ont entraîné les plus importantes migrations de populations de l'histoire.

En outre, les populations sont confrontées à la propagation d'agents pathogènes nouveaux et d'agents pathogènes résistants aux formes actuelles de traitement. Les épidémies survenues ces 10 dernières années ont démontré la vulnérabilité de notre système et de la redéfinition des nouvelles stratégies.

Les soins de santé primaires comportent les principaux éléments nécessaires pour remédier à ces problèmes et améliorer la sécurité sanitaire, notamment la mobilisation et l'éducation de la communauté, l'accent mis sur la disponibilité de médicaments de haute qualité, la prescription rationnelle et un ensemble de base de fonctions essentielles de la santé publique, y compris la surveillance et la riposte rapide.

Par ailleurs, grâce au renforcement du système sanitaire au niveau des communautés et des structures de santé de périphérie, les soins de santé primaires contribuent à améliorer la résilience, aspect fondamental pour que le système de santé résiste aux chocs et pour garantir la prestation continue des services de santé essentiels.

Au Niger, dans la déclaration de politique générale du Premier Ministre, des orientations ont été données par le Gouvernement pour que tous les acteurs du système de santé nigérien aient un sentiment d'urgence absolue pour renforcer la résilience du système de santé.

C'est pourquoi dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026, l'accent est mis pour garantir l'accès aux soins de qualité à tous.

Les orientations stratégiques portent sur les aspects suivants pour avancer sur la voie d'un système de santé sensible aux priorités en matière de santé et d'une CSU qui intègre les besoins des groupes vulnérables :

- Une législation pour garantir l'égalité et une approche fondée sur les droits ;
- Le relèvement des voix et de la participation de toutes les couches sociales à la définition des politiques ;
- Une priorité aux communautés pour mieux comprendre les besoins des femmes et des filles et mieux y répondre ;
- Des services de santé maternelle et infantile, y compris de santé sexuelle et génésique, assurés à un prix abordable et dotés de ressources suffisantes ;
- Des perspectives pour les jeunes ;
- Une meilleure prise en compte des soins de qualité plus accessibles ;

Pour finir :

-Une collaboration entre les états membres est nécessaire pour la mise en œuvre de la CSU.

-Le Niger rend note du rapport.

Je vous remercie pour votre aimable attention.